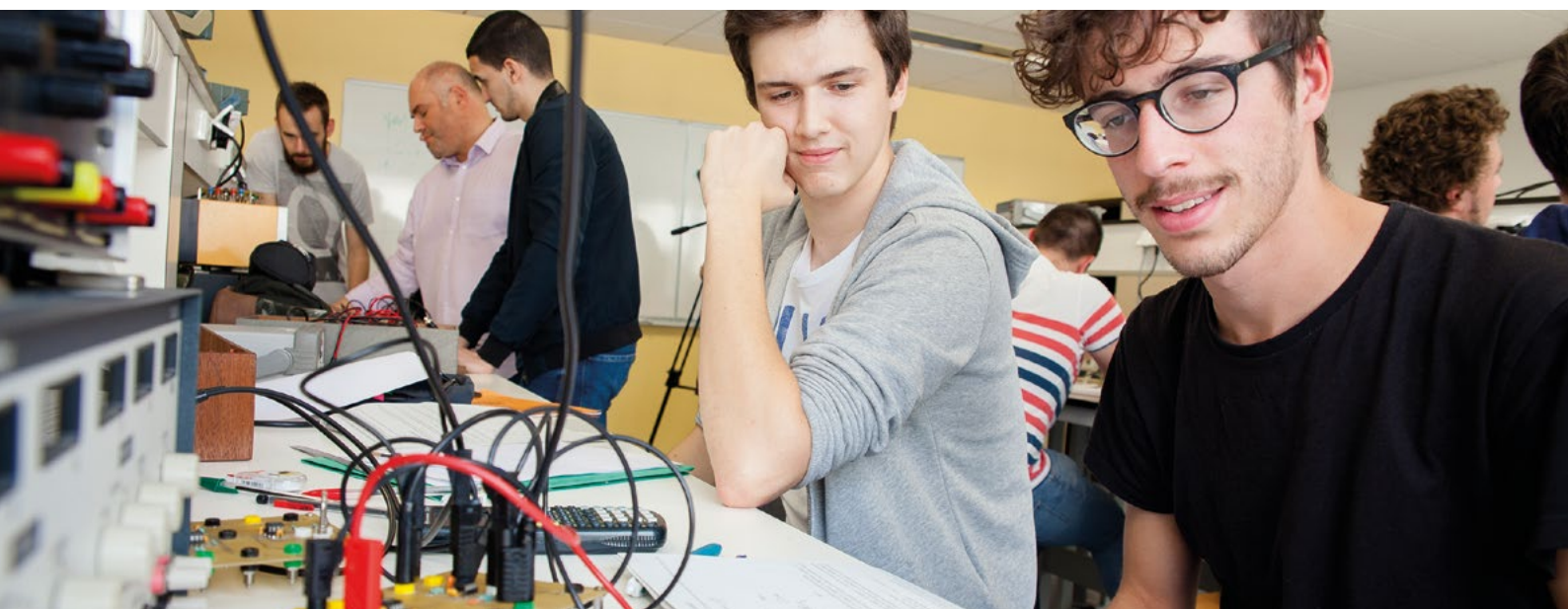


DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

- Formation initiale ●
- Formation par apprentissage ●
- Contrat de professionnalisation ●
- Formation continue ●



CONTACTS

Secrétariat :

03 59 63 21 90/91

iut-geii@univ-lille.fr

IUT A de Lille

Département GEII
Av Paul Langevin - Cité scientifique
BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX



Dossier de candidature disponible sur www.iut-a.univ-lille.fr rubrique « Candidature »

POUR LES SEMESTRES DÉCALÉS

Dossier de candidature disponible dès la mi-décembre rubrique « Candidature », sous rubrique « Dispositifs de réorientation et de remise à niveau » et à retourner avant mi-janvier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Une triple mission : SAVOIR / SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ÊTRE

- Former des techniciens supérieurs capables d'appréhender tous les domaines mettant en oeuvre l'électronique, les automatismes, l'informatique industrielle, l'électrotechnique, l'électronique de puissance, les réseaux, les outils modernes de communication.
- Donner aux futurs diplômés, par une solide culture scientifique, technique et humaine, tous les atouts pour leur permettre une poursuite d'études et leur faciliter toute évolution ultérieure de carrière.

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation peut être effectuée en formation initiale, en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) ou en formation continue.

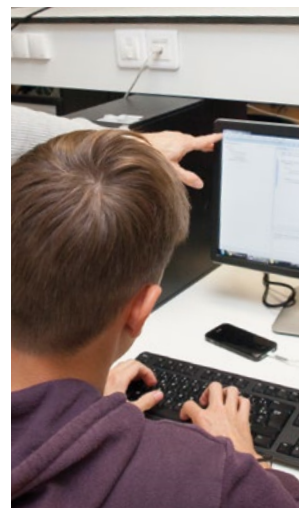
L'admission s'effectue sur dossier après examen du niveau et des motivations du candidat par un jury.

Peuvent être admis :

- **EN FORMATION INITIALE (en 1^{ère} année)** : les titulaires du baccalauréat S, STI2D, éventuellement d'autres séries et options et les titulaires du DAEU.
- **RÉORIENTATION AU S2 OU S3** : les étudiants issus d'une autre formation (licence générale à orientation scientifique, CPGE, prépa intégrée...) souhaitant se réorienter et intégrer le DUT au semestre 2 suite au semestre 1 ou directement en 2^e année suite au semestre 2. Admission après validation de leurs acquis et formation complémentaire par décision spéciale du jury.
- **EN FORMATION CONTINUE** : les demandeurs d'emploi ou les personnes engagées dans la vie active, après validation de leurs études, expériences ou acquis professionnels. Ces publics sont intégrés à la formation initiale. Cette formation se prépare à temps partiel en 2 ou 3 ans.
- **EN ALTERNANCE (en 2^e année)** : possibilité de suivre les semestres 3 et 4 en contrat de professionnalisation (ou en contrat d'apprentissage uniquement pour les étudiants en semestres décalés) sous réserve de contrat avec une entreprise.
- **SEMESTRES DÉCALÉS (S1 de février à juin)** : les étudiants souhaitant se réorienter et intégrer la 1^{ère} année de DUT début février. La 2^e année s'effectue obligatoirement en apprentissage.

CONTENU DE LA FORMATION

Unités d'enseignement	Matières	S1	S2	S3	S4
UE 1 - Composants, systèmes et applications	Énergie	X	X	X	
	Système d'information numérique	X			
	Informatique	X	X	X	
	Systèmes électroniques	X	X	X	
	Automatisme		X		
	Automatique			X	
	Réseaux			X	
	Bases de données			X	
	Volume horaire	223	237	241	0
UE 2 - Innovation par la technologie et les projets	Outils logiciels	X	X	X	
	Études et réalisation d'ensembles pluritechnologiques	X	X	X	X
	Projet personnel et professionnel	X	X	X	X
	Compétences projet	X	X	X	
	Adaptation - méthodologie pour la réussite universitaire	X			
	Statistique des procédés et fiabilité			X	
	Modules complémentaires				X
	Projet tuteuré	X	X	X	X
	Volume horaire	144	138	146	197
UE 3 - Formation scientifique et humaine	Anglais	X	X	X	X
	Mathématiques	X	X	X	X
	Expression - communication	X	X	X	X
	Physique	X	X	X	
	Connaissance de l'entreprise				X
	Volume horaire	119	133	134	88
UE 4	Stage (11 semaines)				X



ORGANISATION DES ÉTUDES

En deuxième année, 8 modules complémentaires de 30h répartis et choisis en cohérence avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant, complètent le coeur de compétences.

Volume horaire hebdomadaire : environ 30h

Répartition des enseignements :

40 %

travaux pratiques

40 %

travaux dirigés

20 %

cours magistraux

Professionnalisation : un stage industriel de 11 semaines est obligatoire en fin de deuxième année (excepté dans le cas d'une alternance). Dans le cadre des échanges européens Erasmus, il peut être effectué à l'étranger.



APRÈS LE DUT

Métiers visés : technicien supérieur et adjoint d'ingénieur, agent de maîtrise et d'encadrement, agent technico-commercial, responsable qualité, spécialiste process, développeurs...

Secteurs d'activités : secteurs traditionnels de la construction électrique et électronique, des télécommunications, de l'audiovisuel jusqu'à des secteurs aussi variés que les transports, la santé, le commerce, l'automobile, l'aéronautique, la métallurgie, l'industrie pétrolière...

Poursuites d'études : licence professionnelle, licence générale, master, école d'ingénieurs (Polytech, IMT Lille Douai, Isen, Insa, IG2I, Ensiame...)

INSTALLATIONS

- Laboratoires d'électronique, d'automatique, d'électrotechnique et électronique de puissance, d'informatique industrielle et de télécommunication
- Plateforme de conception et de réalisation de circuits imprimés
- Salles informatiques